Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_46-DE

Publié le 19/02/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE

Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 FEVRIER 2026

Séance du 10 février de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 4 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h37.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick		X			MEURO Jérémy
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis		X			RAMONÉ Valérie
GARNIER Sébastien		X			LE HEGARAT Nadia
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc		X			JOUSSE Fabien
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric		X			CORSON Laurence
HERVIOU Alain		X		LANCIEN Erwan	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine	X				
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe		X			GOAZIOU Fabienne
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe		X			BOISSIERE Olivier
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_46-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia		X			SAPIN Alain
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique		X			
RAMONÉ Valérie	X				
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique		X			
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			LE TURLUER Frédéric
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène					
THOMAS Philippe		X		HELLO Marie-Christine	
TROEGER Eva	X				

En exercice : 57 **présents :** 43 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 52 **dont pouvoirs :** 9

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

<u>Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :</u>

SUPPLÉANT	**présence**
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	**présence**
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260210-CC_2026_46-DE

CC_2026_46 : Affaires financières : budget principal : création des Autorisations de programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) 2025

Monsieur le président expose que les autorisations de programme correspondent à la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour une opération d'investissement identifiée et financièrement évaluée de manière pluriannuelle.

Les crédits de paiement quant à eux constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées au cours de l'année, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations.

Vu les articles L2311-3 et R2311-9 du CGCT portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction codificatrice M57,

Vu la délibération 2023_202 en date du 14/11/2023 adoptant le référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024,

Vu le règlement budgétaire et financier tel que validé par la délibération 2024_57 du Conseil communautaire du 9 avril 2024,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE les AP/CP 2026 ainsi qu'il suit :

		CREDITS DE PAIEMENT					
N°	AUTORISATIONS DE PAIEMENT	CA 2024	BP 2025	CFU 2025	2026	2027	TOTAUX
AP 01	PETITE ENFANCE / ENFANCE-JEUNESSE	433 037 €	303 214 €	193 626,27 €	833 885 €		1 460 548 €
AP 02	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	92 027 €	160 000 €	61 914,69 €	110 000 €		263 941 €
AP 03	AMENAGEMENT / HABITAT	181 649 €	454 323 €	190 808,91 €	561 841 €		934 299 €
AP 04	DEVELOPPEMENT SPORTIF	80 302 €	451 118 €	401 517,85 €	278 200 €		760 020 €
AP 05	EXPERMIMENTATION COAT AN DOC'H	169 348 €	721 700 €	531 028,92 €	405 344 €		1 105 721 €
AP 06	EPIDE	40 117 €	190 000 €	111 728,02 €	377 200 €		529 045 €
AP 07	BRETAGNE TRES HAUT DEBIT	1 241 908 €	808 327 €	808 326,01 €	718 198 €	718 197 €	2 768 432 €
AP 08	ENVIRONNEMENT & BIODIVERSITE	490 511 €	473 950 €	360 844,85 €	310 436 €		1 161 792 €
AP 09	MATERIEL DE TRANSPORT	42 554 €	120 000 €	59 500,00 €	120 000 €		222 054 €
TOTAL AP/CP		2 771 453 €	3 682 632 €	2 719 295,52 €	3 715 104 €	718 197 €	9 205 853 €
		68%		74%			
TOTAL HORS AP/CP		413 144 €	935 769 €	519 922,16 €	1 687 994 €		3 036 907 €
				56%			
TOTAUX INVESTISSEMENT		413 144 €	4 618 401 €	3 239 217,68 €	5 403 098 €	718 197 €	12 242 760 €
				70%			

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

La secrétaire de séance
Fabienne Goaziou